



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20240528_03**

**MISE À DISPOSITION DU BASSIN DE GISAY-LA-COUDRE
SITUÉ SUR LA PARCELLE CADASTRÉE N° 283-ZC-37**

Date du Conseil Municipal : 28 mai 2024
Date de convocation : 21 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Nombre de présents : 29
Nombre de représentés par pouvoir : 5
Nombre de votants : 34
Nombre d'absents : 22

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domice, BLEROT Damien, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENNAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BARMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Véronique THIBOUT), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : ADELIN Jean-Michel, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, PREYRE Françoise, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que la Commune a été sollicitée par un exploitant agricole qui souhaite une mise à disposition par convention du bassin situé à Gisay-la-Coudre (parcelle cadastrée n° 283-ZC-37) afin d'installer un dispositif de pompage/remplissage pour une culture juxtaposant la parcelle communale ;
- Que l'exploitant s'engage à maintenir le bassin à un niveau raisonnable d'1m à chaque période de l'année via un forage à proximité du bassin ;
- Que le bassin a vocation à être référencé en réserve incendie ;
- Que la Commune a sollicité l'avis du Pôle Territorial de l'Eau de la DDTM 27 ;
- Qu'il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la mise à disposition du bassin situé sur la parcelle cadastrée n° 283-ZC-37 à un exploitant agricole, sous réserve de l'avis favorable de la DDTM 27 ;
- Qu'il sera proposé dans un second temps au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention de mise à disposition du bassin afin de préciser les modalités de cette dernière ;

Décide : à l'unanimité (34 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser la mise à disposition du bassin situé sur la parcelle cadastrée n° 283-ZC-37 à un exploitant agricole, sous réserve de l'avis favorable de la DDTM de l'Eure et de l'Office Français de la Biodiversité.

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

